

J1305 - Conduite de véhicules sanitaires

Appellations (Santé / Sécurité civile - Intervenants non qualifiés)

■ Ambulancier / Ambulancière

■ Conducteur ambulancier / Conductrice ambulancière

Définition

Réalise le transport sanitaire ou l'accompagnement de personnes (patients, personnes blessées ou accidentées, ...) vers les structures de soins selon les règles d'hygiène, de confort et de sécurité.
Peut transporter des personnes en conditions d'urgence et pratiquer les gestes de secours (massages cardiaques, respiratoires, ...).
Peut accomplir des opérations ou missions annexes (formalités administratives, transport groupé de public spécifique, missions d'assistance humanitaire, ...).
Peut coordonner une équipe ou diriger une structure.

Accès à l'emploi métier

Remarque ADEM : Les informations décrites dans cette rubrique ne sont pas applicables au Luxembourg

Cet emploi/métier est accessible avec le diplôme d'Etat d'Ambulancier pour la conduite d'ambulance.

Le permis B d'au moins 2 ans, complété par une autorisation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance sont obligatoires.

Les permis C, C1, D, D1 (précédemment C ou D) complétés par une formation spécifique sont requis pour la conduite de véhicules de type fourgon (Unités Mobiles Hospitalières).

Une attestation de formation est requise pour le poste d'auxiliaire ambulancier.

Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

L'agrément de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales -DDASS- est obligatoire pour exercer en tant qu'artisan.

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins (hôpital, clinique, ...), de services spécialisés d'urgence, ... en contact avec les patients et en relation avec différents intervenants (médecins, infirmiers, pompiers, ...).

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes ou des gardes.

Activités et compétences de base

Activités

- Vérifier le fonctionnement des équipements du véhicule sanitaire, repérer les dysfonctionnements et informer le responsable, le mécanicien
- Installer le patient dans le véhicule sanitaire selon la préconisation médicale, et lui apporter une
- Effectuer les démarches médico administratives pour le patient et procéder aux opérations de facturation, et d'encaissement de la prestation
- Renseigner les supports de suivi d'activité et transmettre les informations au service concerné
- Suivre l'état des stocks de produits, identifier les besoins en approvisionnement et transmettre la commande à l'interlocuteur concerné
- Nettoyer, désinfecter, ranger la cellule sanitaire et procéder au tri des déchets

Compétences

- Procédures de contrôle de matériel et d'équipements médico-techniques
- Techniques de manutention de patients
- Terminologie médicale
- Gestes d'urgence et de secours
- Grille de codification Sécurité Sociale
- Règles de gestion de stocks

J1305 - Conduite de véhicules sanitaires

Activités et compétences de base

| Activités | Compétences |
|-----------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ■ Règles d'hygiène et d'asepsie ■ Procédures de nettoyage et de désinfection ■ Utilisation de matériel de navigation (GPS, VHF, radar, ...) |

Activités et compétences spécifiques

| Activités | Compétences |
|---|---|
| Intervenir à bord d'un véhicule sanitaire : <ul style="list-style-type: none"> ■ Véhicule de catégorie A : ambulance de secours et de soins d'urgence (ASSU) ■ Véhicule de catégorie B : véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) ■ Véhicule de catégorie C : ambulance ■ Véhicule de catégorie D (véhicule sanitaire léger -VSL- destiné au transport en position assise) | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Préparer le matériel médico-technique et apporter une assistance technique (positionnement, immobilisation, ventilation, ...) à l'équipe médicale pour un transport d'urgence | <ul style="list-style-type: none"> ■ Réglementation de l'aide médicale d'urgence |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Effectuer l'entretien de premier niveau et le nettoyage du véhicule | <ul style="list-style-type: none"> ■ Eléments de base en mécanique automobile |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Mener les actions de gestion de ressources humaines (recrutement, formation, ...) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Législation sociale |

Environnements de travail

| Structures | Secteurs | Conditions |
|--|----------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Entreprise de transport sanitaire ■ Etablissement médical (hôpital, clinique, ...) ■ Organisation humanitaire ■ Service spécialisé d'urgence médicale | | <ul style="list-style-type: none"> ■ Travail en indépendant |

J1305 - Conduite de véhicules sanitaires

Mobilité professionnelle

Emplois proches

| Depuis | Vers |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Toutes les appellations | <ul style="list-style-type: none">■ J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers |
| <ul style="list-style-type: none">■ Toutes les appellations | <ul style="list-style-type: none">■ J1303 - Assistance médico-technique |
| <ul style="list-style-type: none">■ Toutes les appellations | <ul style="list-style-type: none">■ K1705 - Sécurité civile et secours (Secouriste) |
| <ul style="list-style-type: none">■ Toutes les appellations | <ul style="list-style-type: none">■ K1705 - Sécurité civile et secours (Secouriste brancardier / brancardière) |
| <ul style="list-style-type: none">■ Toutes les appellations | <ul style="list-style-type: none">■ N4102 - Conduite de transport de particuliers |

Emplois envisageables si évolution

| Depuis | Vers |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Toutes les appellations | <ul style="list-style-type: none">■ J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient |